

Relations intergouvernementales

L'Agence de Coopération culturelle et technique, fondée en mars 1970 à Niamey, au Niger, constitue le pilier central des organisations internationales francophones. Son but est de développer, entre les pays entièrement ou partiellement de langue française, des liens de coopération mutuelle dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences et des techniques. Le Canada, qui est un des membres fondateurs de l'Agence, a participé de façon très active, par l'intermédiaire de la Direction des institutions francophones, à ses institutions, programmes et activités. La Direction a coordonné la formulation de l'attitude canadienne aux délibérations de ses institutions (Comité des Programmes, Conseil d'Administration et Conférence générale) et assuré la participation maximale et équilibrée du Canada aux programmes et activités de l'Agence. Parmi celles-ci, le Canada, en 1971, avait l'honneur d'accueillir la deuxième Conférence générale de l'Agence. En effet, c'est du 11 au 17 octobre que s'est déroulée successivement à Ottawa et à Québec cette deuxième Conférence générale, réunissant près de 250 délégués venant des 22 pays membres de l'Agence et de quatre autres pays observateurs. Cette Conférence générale assurait à l'Agence les moyens et les instruments nécessaires dans la poursuite de ses objectifs.

Dans le cadre également des activités et programmes de l'Agence, le Canada a participé à la Conférence des ministres de la Fonction publique à Lomé, au Togo, du 18 au 22 janvier; il s'est fait représenter au Séminaire sur la télévision éducative à Niamey du 22 au 27 février; il a organisé de concert avec les gouvernements provinciaux intéressés, la tournée canadienne de l'Exposition internationale d'Artisanat à Moncton, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto et Winnipeg; enfin, il s'est intéressé à la visite en terre canadienne de 29 ressortissants étrangers et à l'envoi de 30 jeunes Canadiens en terre africaine au titre du Programme d'échange de Jeunes de l'Agence.

En outre, la Direction a préparé, au cours de l'année 1971, la participation du Canada aux réunions de la Conférence des ministres de l'Éducation des États africains et malgache d'expression française, à Bangui, en République centrafricaine, du 25 au 26 janvier et à Paris, du 10 au 13 mai. Elle a, de plus, coordonné la participation canadienne à la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports, à Dakar au Sénégal, du 14 au 16 juin.

Rôle du Québec et des provinces

Le gouvernement du Québec porte depuis longtemps un intérêt particulier à la coopération francophone, à laquelle il a fait au cours des ans une contribution notable. Ce fait fut illustré de façon éclatante par son admission, en octobre 1971, comme Gouvernement participant aux institutions, aux activités et aux programmes de l'Agence. Le gouvernement du Québec a ainsi acquis une position importante dans l'Agence, ce qui lui permettra de faire un apport accru à la Francophonie et de renforcer par là la politique francophone du Canada. Le Québec a également assuré la présidence de la délégation aux Conférences francophones sur l'Éducation et sur la Jeunesse et les Sports. Les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba ont pour leur part un large accès, comme par le passé, à la participation canadienne à l'Agence et aux conférences francophones. La Direction est chargée d'assurer la liaison avec Québec et les gouvernements intéressés pour toutes ces questions.